

Le 31 mars 2000

Destinataires : Tous les assureurs-vie

Objet : Examens de conformité des assureurs-vie

Je vous écris pour vous informer qu'une initiative importante fera l'objet d'une discussion lors de la réunion du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance qui se tiendra les 6 et 7 avril.

Au cours de l'année dernière, la CSFO s'est entretenue avec les responsables provinciaux de la réglementation et avec les porte-parole de l'industrie au sujet des avantages que présenteraient des examens de conformité des assureurs-vie qui font affaire au Canada. Le processus vise l'élaboration d'un questionnaire d'auto-évaluation que les compagnies rempliraient et dont le suivi serait effectué par une visite sur place des examinateurs. Des porte-parole de l'industrie ont offert de donner des conseils sur la façon d'élaborer ce questionnaire sur lequel se penchent actuellement les responsables de la réglementation. Un groupe de travail a été mis sur pied.

Au cours des deux prochains mois, nous annoncerons des exigences précises dans le cadre du programme. Nous nous réjouissons à l'idée de collaborer avec vous.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La directrice générale et
surintendante des services financiers,

Dina Palozzi